



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **24 septembre 2008**

Délibération n° 2008-0241

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Signature d'une convention de partenariat avec la communauté urbaine de Bordeaux, la communauté métropolitaine de Montréal et la communauté métropolitaine de Québec et d'une convention avec le consulat général de France à Québec

service : Direction générale - Direction des relations internationales

**Rapporteur** : Madame Gelas

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 septembre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 25 septembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Blein (pouvoir à M. Ariagno), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagonne), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Dubos (pouvoir à Mme Hamdiken-Ledesert), M. Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à Mme David M.), Lévêque (pouvoir à M. Claisse), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à M. David G.), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Serres (pouvoir à M. Ferraro), Turcas (pouvoir à M. Vaté).

Absents non excusés : MM. Barge, Julien-Laferrière, Deschamps, Genin, Guimet, Havard, Pillonel, Réale.

**Séance publique du 24 septembre 2008****Délibération n° 2008-0241**

commission principale : développement économique

objet : **Signature d'une convention de partenariat avec la communauté urbaine de Bordeaux, la communauté métropolitaine de Montréal et la communauté métropolitaine de Québec et d'une convention avec le consulat général de France à Québec**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 3 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon entretient des relations régulières avec le Canada, en particulier avec Montréal, lui permettant d'échanger des expériences, notamment dans les domaines des sciences de la vie, des transports collectifs et de l'environnement.

Aujourd'hui, la communauté urbaine de Bordeaux, la communauté métropolitaine de Montréal et la communauté métropolitaine de Québec ont sollicité la communauté urbaine de Lyon pour intégrer un programme de coopération dans le cadre du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée (FFQCD).

Le projet implique des partenaires français et québécois, avec au moins deux collectivités de deux régions différentes pour la France et, du côté québécois, deux institutions, organismes, ou instances locales, municipales ou régionales, issus de préférence de deux régions différentes. Il doit être novateur (contenu ou thématique...), concerner les crénos d'excellence des régions québécoises et les pôles de compétitivité des régions françaises, les projets socio-économiques, culturels ou liés au développement durable. Autant de critères qui en ont fait son éligibilité, tant auprès du ministère des relations internationales du Québec, que du consulat général de France au Québec.

La mise en œuvre du programme, prévoit, pour la période du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009, deux rencontres des présidents de chacune des communautés urbaines, d'une durée de deux jours chacune sur les thématiques suivantes :

- première rencontre : à Montréal et à Québec les 7 et 8 octobre 2008 sur le thème attractivité/compétitivité,
- deuxième rencontre : à Lyon au printemps 2009 sur le thème de la gouvernance
- une troisième rencontre, à Bordeaux en décembre 2009 sur le thème environnement/cohésion sociale, fera l'objet d'une autre demande de subvention.

Un accent particulier a été mis sur l'innovation déclinée de façon opérationnelle sur plusieurs axes : le développement économique, l'aménagement, les transports, l'environnement et l'habitat.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans les axes de développement de la communauté urbaine de Lyon :

- la méthode de travail et le cadre proposés sont clairs et lisibles,
- les partenaires pressentis sont de même niveau (établissements intercommunaux). Cela permettra des échanges équilibrés, de réels partages d'expériences fondés sur des problématiques communes,
- le cadre proposé est formalisé, pluriannuel et fera l'objet de cofinancements,
- les thématiques retenues sont également au cœur de nos préoccupations : développement économique (pôles de compétitivité), aménagement, transports, etc.

Il s'agit donc, pour la communauté urbaine de Lyon, d'une opportunité à saisir qui vient en complément des actions de partenariat déjà initiées entre les villes de Lyon et de Montréal qui célébreront leur 30<sup>e</sup> anniversaire en 2009 et en les élargissant à la communauté métropolitaine de Montréal. La Communauté urbaine espère ainsi renforcer sa visibilité internationale.

De même, les échanges de bonnes pratiques et approches de gouvernance entre ces quatre communautés urbaines ne manqueront pas de présenter des retombées positives pour l'ensemble du territoire et de notre établissement public.

Un financement prévisionnel a d'ores et déjà été provisionné pour la mise en œuvre de ce programme. Le ministère des affaires étrangères et européennes *via* le consulat général de France à Québec octroie, pour ce programme, une subvention de 6 500 € pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

**1° - Autorise** monsieur le président à signer :

a) - la convention avec la communauté urbaine de Bordeaux, la communauté métropolitaine de Montréal et la communauté métropolitaine de Québec,

b) - la convention avec le service de coopération et d'action culturelle du consulat général de France à Québec autorisant le versement de la somme de 6 500 € à la communauté urbaine de Lyon.

**2° - Les dépenses**, d'un montant de 18 330 € sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009, seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - chapitre 011 - centre budgétaire 1220 - centre de gestion 1220 - fonction 04.

**3° - Les recettes**, d'un montant de 6 500 €, seront inscrites au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 747 180 - fonction 04.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 29 septembre 2008.**